



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF JOHN PAUL II
TO H.E. DR JAMES FARRUGIA
AMBASSADOR OF MALTA***

Thursday, 20 May 1999

Monsieur l'Ambassadeur,

Je réponds volontiers à votre salut avec les paroles de notre Seigneur qui, comme vous l'avez rappelé, constituent le vœu renouvelé à l'occasion de chaque célébration eucharistique: «La paix soit avec vous!». La paix soit avec vous, Monsieur l'Ambassadeur, avec les Églises de Malte et de Gozo et avec tout le peuple maltais!

J'ai eu l'occasion de répéter plusieurs fois ce salut aux Maltais il y a neuf ans, à l'occasion de ma visite pastorale dans ce cher pays. En vérité, nous nous approchons de l'anniversaire de ces jours inoubliables de mai 1990, lorsque j'eus la grâce, Monsieur l'Ambassadeur, de séjourner et de prier dans votre Patrie, mentionnée déjà dans les Actes des Apôtres. Saint Paul naufragé et les autres rescapés de la tempête y furent accueillis avec une «humanité peu banale»: «le Premier» de l'île, nommé Publius, les reçut et les hébergea «complaisamment» et lorsqu'ils partirent, les Maltais «les pourvurent du nécessaire» (cf. Ac 28, 2-10).

La tradition fait remonter à ce séjour de Paul le début de l'Église de Malte et de la foi des Maltais en Jésus-Christ. Cette foi s'est développée et a persévéré vigoureusement jusqu'à aujourd'hui, renforcée par les nombreuses épreuves et difficultés affrontées au cours des siècles.

J'ai ressenti cette foi, en priant avec les Maltais dans la con-cathédrale de Saint-Jean, dans le sanctuaire de Mellieha, dans le stade avec les jeunes, dans la grotte de Saint-Paul, dans le sanctuaire de la Madone de «Ta'Pinu» et sur l'île de Saint-Paul.

Cette même foi est exprimée dans les centaines d'églises, petites et monumentales, qui, souvent

construites grâce au sacrifice de personnes simples, caractérisent de nombreuses rues des villes ou des campagnes de l'Île.

C'est cette même foi qui, je l'espère, constitue la motivation authentique des si nombreuses et belles fêtes des Saints qui, enracinées dans la tradition du peuple maltais et célébrées également avec un engagement extérieur particulier, se présentent comme des occasions propices pour une sérieuse catéchèse et pour une authentique croissance dans la vie chrétienne.

Monsieur l'Ambassadeur, vous avez fait allusion à de grandes valeurs morales et civiles, comme la paix, la vie et la famille. En particulier, je voudrais souligner l'importance de la famille, petite Église, où, avec la vie, naît et se développe la semence de la foi et où l'on éduque les enfants à suivre la loi de Dieu. Aujourd'hui, l'institution familiale est soumise à de graves atteintes dans diverses parties du monde. A Malte également, se diffuse actuellement une mentalité qui risque de contaminer les saines convictions de la population à cet égard. C'est précisément pour cela que l'épiscopat maltais a récemment pris position sur ce sujet, à travers une déclaration publique, dans laquelle il a répété les principes de droit naturel sur lesquels s'appuie cette institution fondamentale et a rappelé que «des familles stables et unies sont le bien le plus important et précieux d'une nation».

Celles-ci représentent également une valeur essentielle pour l'Église. C'est dans la famille, en effet, que naissent et mûrissent les vocations à l'engagement laïc comme celles au sacerdoce et à la vie religieuse, aujourd'hui encore nombreuses à Malte. C'est une joie immense et une grâce, pour l'Église et pour tout le peuple de Malte, de pouvoir renouveler la même générosité manifestée à l'égard du naufragé Paul. Malte peut offrir des prêtres, des religieux et des religieuses aux autres Églises qui en ont besoin. Je souhaite que l'esprit missionnaire de l'Apôtre Paul continue à être toujours plus vivant dans le cœur de toute la population de l'île.

Je souhaite également que croisse le nombre de Maltais capables de se distinguer dans la vie consacrée et dans le zèle pastoral, comme fidèles interprètes de la foi, de la religiosité populaire et de l'esprit missionnaire. Combien il est souhaitable que l'Église qui est à Malte, avec les communautés ecclésiales du monde entier puisse jouir de la reconnaissance des vertus héroïques et de la sainteté d'un grand nombre de ses fils!

Au centre de la Méditerranée, Malte est aujourd'hui plus que jamais un lieu de rencontre entre populations et cultures diverses. L'hospitalité bien connue qui caractérise les Maltais renforce cette vocation de l'Île à être un lieu de confrontation et de dialogue. Les Maltais et leurs autorités peuvent accomplir un rôle important en vue de la connaissance et de la compréhension entre les peuples, en favorisant la paix et la coopération culturelle, scientifique et économique. Tel est le souhait que le Pape forme avec espérance et un profond amour pour le peuple de Malte.

Monsieur l'Ambassadeur, vous avez fait allusion aux relations entre les Institutions civiles et

l'Église qui est à Malte. Grâce à Dieu, celles-ci sont excellentes et inspirées par le désir d'un dialogue constructif, continu et loyal. Il s'agit d'un comportement qui a déjà fait ses preuves et qui, au cours des années passées, a contribué à surmonter certaines difficultés et à signer des Accords bilatéraux bénéfiques. Je suis certain que ce même esprit continuera à caractériser les relations futures entre le Siège apostolique et la Nation maltaise.

Monsieur l'Ambassadeur, je vous assure que, de la part de l'Église, ce désir de collaboration est constant. J'en veux pour preuve la cordialité avec laquelle je reçois aujourd'hui et j'accepte les Lettres qui vous accèdent comme Ambassadeur de la République de Malte près le Saint-Siège. Ce sentiment de cordialité s'étend, à travers votre personne, au peuple de Malte, aux Autorités et au chef de l'État récemment nommé, S.E. M. Guido de Marco.

Pour votre nouvelle fonction d'Ambassadeur qui couronne une longue vie consacrée au service de votre pays, à travers l'exercice d'importantes fonctions publiques, je vous présente mes vœux les plus cordiaux et je vous bénis, ainsi que vos proches et tout le peuple maltais.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française. 36 p.8.*

© Copyright 1999 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana